

MAGAZINE  
MUNICIPAL  
2026

TABANAC, VILLAGE VERT,  
UNE COMMUNE POUR BIEN VIVRE

TABANAC

Des coteaux à la Garonne

publicité



## LE MOT DU MAIRE

Quand on habite Tabanac, on aime la nature, on est attaché à ce cadre de vie de qualité, qu'on soit de cette commune rurale viticole depuis des générations, ou qu'on y soit arrivé plus récemment en quittant la grande ville et sa banlieue.

Encore faut-il savoir préserver cet atout et être conscient de sa fragilité. L'urbanisation s'est beaucoup développée dans notre partie de l'Entre Deux Mers. Par ailleurs on ne peut ignorer l'évolution du climat et ses conséquences sur notre vie quotidienne.

Peut-on agir efficacement dans un village d'un millier d'habitants pour préserver et valoriser cette qualité de vie ? C'est possible en prenant des initiatives à notre portée et en s'intégrant aux actions menées à d'autres niveaux. Ce magazine est consacré à ce vaste sujet et vous y trouverez aussi plein d'adresses utiles.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous restons à l'écoute de vos réactions. Nous comptons sur vous pour contribuer à la qualité de notre cadre de vie.

## SOMMAIRE

■ **04** LES PAYSAGES

■ **06** LES ARBRES

■ **09** L'AGRICULTURE

■ **10** L'EAU

■ **12** HABITAT ET ÉNERGIE

■ **13** LES DÉCHETS

■ **14** LA MOBILITÉ

■ **15** LE SOUS-SOL

■ **17** LES ADRESSES UTILES

Directrice de la publication : Hélène Goga  
Rédacteur en chef : André Delpont - Photos : habitants de Tabanac

## LES PAYSAGES

## DES COTEAUX À LA GARONNE

Tabanac fait partie de la Communauté de Communes des Portes-Entre-Deux-Mers qui regroupe 11 communes et plus de 20 000 habitants de Latresne à Langoiran, des coteaux à la Garonne. Le maire de Tabanac y est en charge du développement durable et de la cohérence du territoire. À l'initiative de notre ancien maire Jean François Broustaut, un Plan paysage a été initié, Le travail a été mené à bien par Hélène Goga, qui lui a succédé.

## Le plan paysage des Portes Entre-Deux-Mers

Une analyse de notre territoire par des paysagistes a mis en avant trois types d'espaces : les plateaux, les vallées et les palus du bord de Garonne. Un plan d'action a été mis en place sur tout ce qui touche à l'eau. 6 sites ont été identifiés pour des actions de préservation et de valorisation exemplaires, dont un à Tabanac.

## Le projet Place Rouquey : préservation des inondations, plantations et convivialité

Le bourg de Rouquey accueille un de ces projets avec la rénovation de la place de la Fontaine. Il y a plusieurs objectifs : prévention des inondations, végétalisation et création d'un lieu de vie collectif, en particulier pour les enfants ; cela a fait l'objet d'une concertation avec la population. Des financements ont été mobilisés auprès du Département de Gironde, de l'État et de l'Union Européenne via la Région Nouvelle Aquitaine. Les travaux ont commencé et on a découvert à cette occasion les fondations d'un moulin, datant peut-être du moyen-âge et disparu au cours du 18ème siècle. Achèvement des travaux es-péré pour début 2026.

## La parcelle Natura 2000 de Tabanac : biodiversité

Natura 2000 est un réseau européen de protection de la biodiversité : faune, flore en particulier l'habitat de la faune. Il existe à Tabanac une parcelle en bord de Garonne à proximité de Baurech qui vient d'y être intégrée.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- **PLAN PAYSAGE :**  
<https://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/plan-paysage/>
- **NATURA 2000 :**  
<https://www.gironde.gouv.fr/Natura-2000>
- **CLÔTURES :**  
<https://mairie-tabanac.fr/vie-municipale/les-competences-communales/urbanisme/p/>
- **BIODIVERSITÉ :**  
[https://macommune.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/commune/Tabanac-\(33518\)](https://macommune.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/commune/Tabanac-(33518))

## LA BONNE IDÉE : Repenser les clôtures : moins de béton et plus de transparence

Elles se sont développées au fil de l'urbanisation de façon anarchique, parfois sous forme de hauts murs de béton ; certaines empêchent de profiter du paysage. L'objectif poursuivi dans toute la Communauté de communes des Portes Entre Deux Mers est de privilégier les plantations, le bois et préserver la vision des paysages.

## ZOOM SUR

LE PLAN PAYSAGE  
LES SITES PILOTES

Le Plan Paysage est entré dans sa phase opérationnelle avec la mise en place de sites pilotes sur le territoire intercommunal avec comme fil conducteur, les paysages de l'eau.  
Objectif : réinvestir des espaces aquatiques délaissés en valorisant les écosystèmes.

**LAVOIR DE GARISTOY LE MOULINAN** - À la confluence de deux villages, restaurer ce site unique pour en faire un îlot de fraîcheur sur nos chemins de randonnées en mettant en lumière la présence des moulins.

**BASSIN D'ORAGE DE LA PIMPINE** - Ouvrir les regards sur un bassin d'orage, son fonctionnement, sa place dans la gestion des inondations et ses fonctions écologiques.

**BASSIN EAU DE PLUIE LE MOULINAN** - Dépasser la dimension technique de bassin de rétention d'eaux de pluie dans un lotissement pour en faire des espaces ouverts renforçant le cadre de vie des habitants.

**ÉTANG DE CANOLLE LE MOULINAN** - Suite à l'effondrement de la digue, cet espace est devenu un lieu unique et incongru du territoire. Protéger son rôle dans les continuités écologiques tout en faisant découvrir le fonctionnement d'une zone humide.

**L'EAU DANS LE BOURG** - Remettre le fil bleu en valeur au centre du bourg d'un village en mutation. Travailler les continuités entre mare, ruisseau, bassin de rétention et fossés ouverts.

**PLACE ROUQUEY - LE ROUQUEY** - Remettre au coeur de la place du hameau l'Estey et le Lavoir. Repenser les espaces publics avec la présence de l'eau pour offrir des îlots de fraîcheurs aux habitants tout en garantissant de la liberté au cours de l'eau.

**CONFLUENCE GRAND ESTEY** - Un Estey, deux villages, la confluence avec la Garonne. Une histoire, celle de l'industrie fluviale, des chantiers, du commerce, de la pierre, des usages de l'eau. Faire émerger les traces de ce passé pour réinvestir cet espace.

**LES CHANTIERS DE GARONNE** - Les Chantiers Tramasset sont un acteur majeur du Sud du Territoire dans le rapport au fleuve des habitants. Développer leur influence, faire connaître leurs pratiques et leurs innovations pour amener de la culture fluviale sur l'ensemble du territoire.



**HÉLÈNE GOGA,**  
MAIRE DE TABANAC,  
VICE-PRÉSIDENTE,  
RESPONSABLE DE  
LA COMMISSION

**ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE**  
« Le Plan Paysage va dans le bon sens. Nous avons un cadre de vie commun et le Plan Paysage permet de donner une cohérence de travail à la communauté de communes pour valoriser le territoire. Quelque part, c'est le lien qui manquait entre nous. Cela demande de penser global, d'avoir une démarche transversale. Le travail mené sur les sites pilotes reste un investissement raisonné, et qui apporte une vraie plus-value à l'environnement. Le bénéfice sera partagé par l'ensemble de la population. Il profite à tous, sans gréver les budgets et dans une démarche durable. »

Réinvestir les  
Paysages de l'eau

C'est l'objectif principal de ce premier Plan d'actions autour du Plan Paysage. L'actualité récente du territoire, les effets du changement climatique ont porté cette thématique comme prioritaire.

Travailler sur l'ensemble du circuit de l'eau, de la goutte de pluie qui tombe sur la parcelle à sa rencontre avec le lit de Garonne. Replacer l'eau là où elle a toujours été, au coeur de nos paysages.

Les esquisses, plans-guides, objectifs à tiroir sont des propositions pour chaque site. Certains s'inscrivent dans des volontés communales, d'autres sont de nouvelles idées pour le territoire.

Penser les paysages de l'Eau, c'est aussi remettre au centre du jeu le syndicat de bassin, le SIETRA, comme acteur incontournable de ces enjeux.

Arbre transplanté de Rouquey au jardin du tennis

Parcelle Natura 2000 Tabanac  
(en mauve limite communale avec Baurech)

Carte des espaces agricoles et naturels

## L'entretien des espaces verts : une nouvelle règle, le débroussaillage

Préserver c'est aussi entretenir, en particulier en raison du risque incendie. Les propriétaires et résidents doivent débroussailler avec soin dans un rayon de 50 m autour des habitations.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Espaces boisés classés et patrimoine naturel protégé :

- <https://mairie-tabanac.fr/vie-municipale/les-competences-communales/urbanisme/>
- Office français de la biodiversité : [www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)
- Office national des forêts : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

## LES ARBRES

# RESSOURCE PRÉCIEUSE

Tabanac fait partie de la Communauté de Communes des Portes-Entre-Deux-Mers qui regroupe 11 communes et plus de 20 000 habitants de Latresne à Langoiran, des coteaux à la Garonne. Le maire de Tabanac y est en charge du développement durable et de la cohérence du territoire. À l'initiative de notre ancien maire Jean François Broustaut, un Plan paysage a été initié, Le travail a été mené à bien par Hélène Goga, qui lui a succédé.

### Les balades nature

À dates régulières des animations-natures sont proposées à Tabanac et dans les communes voisines : balades nature guidées, fêtes de l'arbre. Les clubs de randonnée, à commencer par celui de Tabanac, donnent des conseils et organisent des balades. Attention : il convient de respecter les espaces privés en demandant une autorisation de passage et, à tout le moins, en faisant preuve de courtoisie vis-à-vis des propriétaires et résidents si vous passez près de chez eux. Les informations sur le "circuit des 11 clochers" sont disponible sur le site internet des Portes-Entre-Deux-Mers.

### La protection des arbres au PLU

banisme de Tabanac prévoit plusieurs types de protection des arbres et d'encouragement au développement des plantations qui font l'objet d'une cartographie :

- Les espaces boisés classés dont la gestion est précisée par la loi,
- Les arbres ou de haies classés en patrimoine naturel,
- Un pourcentage minimum d'espaces de pleine terre est exigé en fonction des zones.

Quand un arbre est malade ou présente un danger la mairie peut autoriser un abattage.



### LA BONNE IDEE : Un exemple à suivre : La transplantation des arbres de la place Rouquey

Le réaménagement et le "verdissage" de la place Rouquey" a paradoxalement conduit à enlever des arbres qui risquaient d'être mis en danger par les travaux. Ils ont été déterrés et transplantés dans une autre partie du village, à côté du tennis.



Randonnée nature guidée

Haie classée en patrimoine naturel



publicité

## L'AGRICULTURE

# LA VIGNE ET APRÈS

**Tabanac est un village de tradition viticole. Il est à la limite nord de la zone des liquoreux bordelais qui court de Sauternes à Baurech, avec l'appellation "Cadillac". On y produit aussi rouges, crémants, blancs sec et rosé, classé en "Côtes de Bordeaux". Plusieurs domaines sont en bio.**

### L'avenir des vignes

Comme dans le reste du vignoble bordelais, en raison de la crise du secteur, des vignes ont été arrachées. Le paysage de Tabanac s'en trouve ainsi modifié. Certaines parcelles peuvent être replantées, d'autres, dont l'arrachage a été subventionné, doivent se convertir en prairies et en boisements ou se tourner vers d'autres cultures compatibles avec un sol souvent sec en fonction des débouchés : légumineuses, chanvre, oliviers, houblon, lin, agrumes... Aucune conversion en terrains constructibles n'est envisageable.

Mais l'oenotourisme se développe à Tabanac et on y fait toujours du bon vin !

### L'élevage : moutons et chevaux

L'élevage de moutons se pratique depuis longtemps dans la commune. En revanche la présence des chevaux pour l'élevage ou l'hébergement, en plein développement, est récente et souvent liée à une activité de loisirs.

### Le maraîchage

Il est possible dans de bonnes conditions sur des terres humides, ce qui est le cas dans le secteur des palus. Son développement s'inscrit dans une logique de circuit court.



Travail de la vigne



**LA BONNE IDÉE : Bien produire, bien manger : une action exemplaire du Pôle Territorial Cœur Entre Deux Mers qui s'est associé à Bordeaux Métropole pour le projet "Recol'Terra", accélérateur de relocalisation des filières alimentaires**

Notre pôle territorial réunit 89 communes et près de 100 000 habitants de l'Entre Deux Mers. Un de ses objectifs est le redéveloppement de l'agriculture et l'amélioration de l'alimentation comme en témoignent plusieurs initiatives :

- Observatoire du foncier agricole
- Réseau "bien manger dans ma cantine"
- Fête de l'agriculture et de l'alimentation
- Jardins collectifs

## L'EAU

## UN RISQUE, UN ATOUT

**Le double risque inondation : comment le prévenir**

L'inondation peut venir du côté du fleuve. Ce risque est géré par les intercommunales (Communauté des Portes Entre Deux Mers pour Tabanac) en coordination avec les autres territoires longeant la Garonne. C'est dans le cadre "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI) que se traite la question de l'entretien et du maintien des digues. Un Plan de Prévention du Risque Inondation, décidé et contrôlé par l'État limite les constructions dans notre secteur des palus.

Mais le danger peut aussi être lié au ruissellement des eaux de pluie et d'orage dévalant les coteaux. En témoignent les deux derniers incidents de 2014 et 2021, qui ont donné lieu à des dommages dans des maisons de la commune. Un organisme intercommunal le SIE-TRA (Syndicat de gestion des bassins versants de l'Entre Deux Mers Ouest) veille à ce risque sur le territoire allant de Bouliac à Rions. La commune de Tabanac établit un schéma directeur communal de gestion des eaux pluviales, qui peut avoir un impact sur les autorisations de construire.

**La consommation d'eau : des pannes et des économies**

L'eau est un bien de plus en plus rare et de plus en plus cher. Son accès va conditionner les possibilités de construction dans les années qui viennent. La gestion de l'eau et de l'assainissement est gérée pour notre commune dans le cadre d'un syndicat des eaux, le SIEAPA, qui regroupe plusieurs communes autour de Langoiran. Le réseau fait régulièrement l'objet de coupures, en raison de la vétusté du réseau de canalisation. Ce gaspillage doit cesser. Un plan de rénovation est engagé, qui va s'étaler sur plusieurs années.

**POUR EN SAVOIR PLUS****■ APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ASSAINISSEMENT :**

<https://eau.selectra.info/collectivite/48032>

**■ RUISSELLEMENT DES EAUX :**

<https://sietra.fr/>

**■ RISQUE INONDATION GARONNE :**

<http://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/vie-quotidienne/amenagement-du-territoire/gestion-des-milieux-aquatiques-et-prevention-des-inondation/>



Érosion de la digue par la Garonne

**LA BONNE IDEE : Un projet d'espace naturel sensible le long de l'estey de Rouquey**

Le vallon de l'estey de Rouquey est particulièrement concerné par le risque lié au ruissellement des eaux pluviales. Ce cours d'eau s'écoule au départ sur un espace libre, puis traverse une zone urbanisée contrainte, et enfin la palu où il est canalisé. Une surveillance et une maintenance sont indispensables et s'imposent aux riverains concernés.

Liaison pédestre nord-sud : on pourrait envisager, en accord avec les propriétaires des terrains traversés, un parcours piéton allant de la source de cet estey entièrement tabanacais jusqu'à la Garonne. Cela permettrait une découverte de ce site nature et une sensibilisation à sa préservation.



Inondation de 2021 à Rouquey



Projet de réaménagement de la place de Rouquey



## HABITAT ET ÉNERGIE

# ACCOMPAGNER LA DÉMARCHE DES HABITANTS

Des événements récents internationaux ont montré la fragilité de notre système énergétique et l'imprévisibilité des prix des sources d'énergie traditionnelles : charbon pétrole, gaz. L'État et les Régions ont mis en place une régulation et un système d'aide à la transition énergétique, pas toujours facile à respecter et utiliser.

Les communes et leurs groupements ont pris plusieurs initiatives pour accompagner les habitants dans leur transition énergétique :

■ **"MAISONS PASSOIRES"** : une thermographie aérienne réalisée par le Pôle Territorial Cœur Entre Deux Mers est bientôt disponible pour avoir une idée de la situation de chaque maison

■ **UN DIAGNOSTIC THERMIQUE INDIVIDUALISÉ ET UN CONSEIL GRATUITS** ouvrant à la définition de travaux d'isolation est assuré par le CREAQ, Centre Régional d'Écoénergétique d'Aquitaine. Celui-ci tient permanence dans les mairies ou répond au téléphone, Il permet aussi de savoir comment avoir accès aux aides financières publiques et privées

■ **UN CADASTRE SOLAIRE** a été mis en place dans le Cœur Entre Deux mers. Chaque habitant peut connaître gratuitement le potentiel solaire de son habitation et le coût estimé d'une transition photovoltaïque.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### ■ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

- <https://www.coeurentre2mers.com/mon-conseiller-renov-sur-le-coeur-entre-deux-mers>
- <https://www.creaq.org/>
- <http://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet/>

### ■ ACHAT GROUPÉ DE POMPES À CHALEUR (PROGRAMME EUROPÉEN LIFE) :

- <https://www.gironde.gouv.fr/Natura-2000>



Pompe à chaleur à Tabanac



## LA BONNE IDÉE : Achat groupé de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques : Tabanac, village témoin en Europe

À l'initiative de la Mairie, un groupe d'habitants s'est constitué pour acheter ensemble des pompes à chaleur et des panneaux photovoltaïques. Ils bénéficient, grâce à l'Union Européenne, de l'accompagnement d'experts pour de meilleurs prix, une meilleure fiabilité, éviter les arnaques et échanger conseils et bonnes pratiques.

Une collaboration s'est engagée avec la Communauté de Communes Portes Entre Deux Mers et le Pôle Territorial Cœur Entre Deux Mers pour élargir cette coopération à d'autres communes.

## LES DÉCHETS

# TRIER, VALORISER

Mieux trier et réduire à la source la production de déchets. Voici la priorité. Bien sûr pour préserver notre environnement, mais aussi parce que la gestion des déchets ça coûte cher. En effet chaque habitant paie pour le ramassage et les déchèteries. La gestion de ce service est faite par un organisme intercommunal, le SEMOCTOM : 97 communes, 7 communautés de communes, 138 000 habitants de l'Entre Deux Mers et du Sud Gironde.



Bornes déchets alimentaires et verre au Château d'eau



Bornes verre et textiles à la Zone Artisanale



Borne déchets alimentaires à Rouquey

## Le service déchèterie

■ **Verre et textile dans les points de collecte à Tabanac.** Merci de ne rien y déposer d'autre, sinon ce sont vos élus et vos employés municipaux qui doivent ramasser.

- **Textile** : Zone Artisanale des Landes (route des Coteaux)
- **Verre** : Zone artisanales des Landes et Château d'eau

■ **Le reste des encombrants dans les déchèteries**, où se fait un tri très sélectif. Les plus proches de Tabanac sont à Saint Caprais de Bordeaux et à Béguey.

### ■ Déchets alimentaires

- **Compostage à domicile** : le bac vous est fourni ainsi que la formation, et des poules.
- **Points de collecte au Château d'eau et sur la place Rouquey.** Ils sont relevés et nettoyés toutes les semaines; des sacs en papier kraft sont disponibles en mairie.

### ■ Déchets verts

- **déchèteries du SEMOCTOM** (St Caprais de Bordeaux et Béguey)
- **site communal de Dourcy** : prévenir la mairie.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- **LES DÉCHETS** : <https://www.semoctom.com/>



## LA BONNE IDÉE : Les aides financières du SEMOCTOM

La collectivité (SEMOCTOM) peut vous aider financièrement jusqu'en novembre 2025 pour :

- Les déchets de jardin : broyage à domicile ou achat d'un broyeur,
- Les déchets alimentaires : achat d'un composteur rotatif ou de deux poules,
- Les textiles d'hygiène lavables : couches lavables, protections menstruelles lavables et solutions d'incontinence lavables.

## La nouvelle fréquence de ramassage en alternance le mercredi

Depuis mars 2025, un nouveau rythme s'est mis en place en alternance :

- **Un mercredi sur deux le "bac noir"** des ordures ménagères non triables ; en cas de besoin un bac plus grand peut être demandé
- **Un mercredi sur deux le "bac jaune"** des emballages et papiers triés, sauf le textile et les vêtements

## LA MOBILITÉ

# UN DÉFI À RELEVER

Tabanac n'est pas dans le périmètre de Bordeaux Métropole mais fait partie de son bassin d'emploi et de vie. Nombre d'habitants vont chaque jour travailler ou étudier dans la métropole bordelaise. La mobilité est une préoccupation pour notre commune comme pour toutes les communes avoisinantes. La voiture est le mode de transport le plus utilisé, d'où un engorgement de la circulation de plus en plus difficile à supporter aux heures de pointe. L'offre de transport en commun est insuffisante : la fréquence de bus est réduite et l'accès au réseau TER (gares de Portets et Beautiran) pas toujours facile. Les élus de l'intercommunalité sont conscients de l'importance du sujet, travaillent ensemble pour trouver des solutions à court et moyen terme. Une négociation avec les échelons régional, départemental et métropolitain est indispensable pour parvenir aux solutions envisagées. Et cela peut prendre du temps. Par ailleurs, il y a un autre enjeu dans la mobilité : les déplacements de proximité pour les loisirs ou les besoins quotidiens : la place à donner aux piétons et aux vélos est aussi une question. Rappel : mobilité ne veut pas dire vitesse. Il faut respecter les limites !

### Moyen terme (2030-2040) : liaisons Langoiran-Bordeaux et Créon Aéroport :

La priorité de l'axe Bordeaux Langoiran vient d'être reconnue dans le Schéma de circulation de l'aire métropolitaine bordelaise, pour espérer un jour bénéficier d'un bus express comme celui qui relie Créon à Bordeaux. Il en va de même pour la liaison Créon-Aéroport via la gare de Beautiran, passant par la commune voisine de Langoiran.

### Court terme (d'ici 2030) : liaisons vers Portets et Bordeaux

Liaison Tabanac-Portets : En parallèle et à un horizon plus proche, la Communauté de Communes des Portes-Entre-Deux-Mers prévoit un axe piéton-vélo, appelé "Horizon Garonne", situé entre la D10 et la Garonne, allant de Latresne jusqu'à la gare de Portets. Le premier tronçon reliera Cambes à Portets d'ici deux ans.

**Liaison Tabanac Bordeaux** : il s'agit de renforcer le covoiturage et d'optimiser l'utilisation des bus existants sur la D10. Cela passe par une offre de stationnement, un balisage et des applications numériques.

**Les chemins de randonnées** : les sentiers publics de Tabanac s'intègrent dans le "Circuit des onze clochers des Portes Entre Deux Mers". Ils sont entretenus par les services de la mairie.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- **BUS ET TRAINS** : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>
- **COVOITURAGE** : <https://www.gironde.fr/deplacements/le-covoiturage>



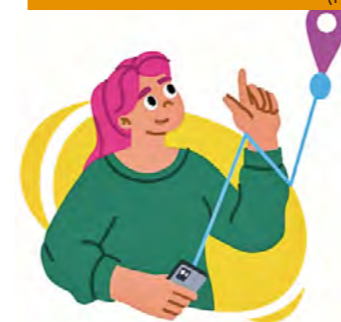
La gare de Portets utilisée par beaucoup de tabanacais



### LA BONNE IDEE : un parc de stationnement D10/Rouquey

La mairie travaille à un projet de parc-relais de stationnement à Rouquey, proche de la D10. Il permettrait de répondre aux besoins grandissants du bourg de Rouquey, mais servirait aussi au covoiturage et à ceux qui souhaitent prendre le bus. L'emplacement prévu serait également voisin de l'itinéraire vélo vers la gare de Portets.

Projets mobilité de notre Communauté De Communes Portes Entre Deux Mers (PDIPR = plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée)



Demain, à Tabanac, je pourrai...



Rejoindre le bus Express de la Ceinture Ouest de l'aire métropolitaine entre Beautiran et l'Aéroparc



Aller à la Gare de Portets à vélo en passant par la piste Horizon Garonne par Langoiran à la rive gauche par des voies sécurisées en Palu



Covoiturer avec des voisins rencontrés dans une application dédiée ou lors d'animations



Utiliser les chemins balisés du PDIPR pour me rendre à pied à l'école

## LE SOUS-SOL

# ATTENTION AUX ALÉAS

Il existe aussi des risques plus difficiles à identifier qui sont liés au sous-sol de la commune.

### Carrières et falaises

Il suffit de se promener dans le village pour repérer des ouvertures dans les falaises. Une partie du sous-sol communal a été exploité pour en extraire les pierres, qui ont servi à construire à Bordeaux et ailleurs en Gironde. Cela peut entraîner une fragilité du sol et a conduit à encadrer les constructions dans les zones concernées. Le ruissellement des eaux pluviales vient aggraver le danger d'éboulement de certaines falaises le long de la côte de Garonne. Tabanac fait partie d'un groupement de communes concernées par cette situation. Une cartographie a été établie. Un Plan de Prévention des Risques est défini et contrôlé par les services de l'État.

### Argiles

L'alternance de périodes de sécheresse et de forte humidité a pour conséquence de faire bouger le sol de certaines maisons et d'entraîner des fissures dans les murs. Le phénomène s'est produit dans la période récente à Tabanac et a donné lieu à des déclarations de sinistre par la Préfecture et parfois à reconstruction de logement. Ce risque fait l'objet

Entrée de carrières à Tabanac sur une falaise



d'une cartographie et d'un plan de prévention du risque. Une solution technique durable existe avec la construction sur micropieux. Un document information/conseil est disponible en Mairie.

## LA BONNE IDÉE : CONSULTER LE DICRIM

Le DICRIM est le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Réalisé par le maire il informe les habitants d'une commune des risques naturels ou technologiques et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde. Il reprend les informations transmises par le Préfet

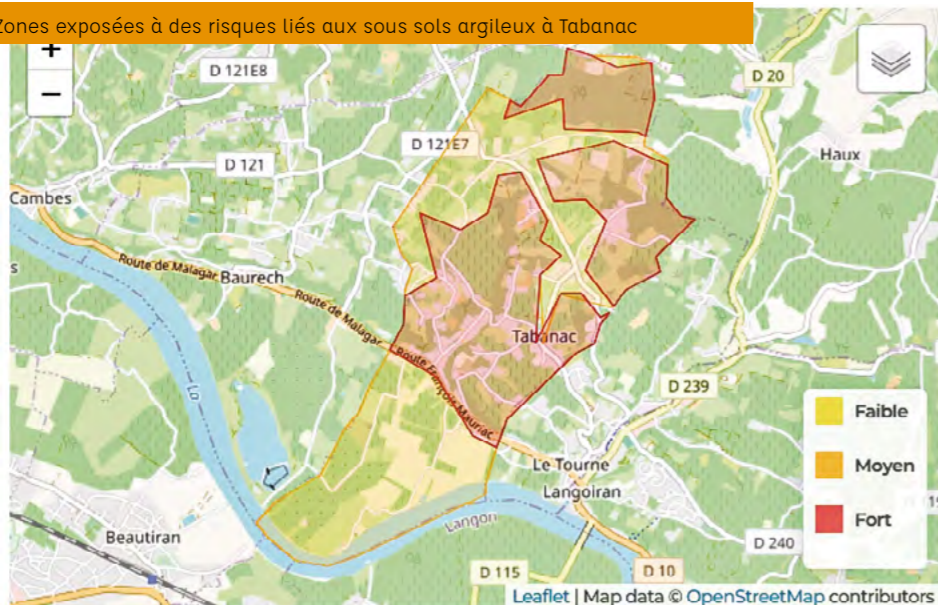
## Protection archéologique

Tabanac est sur la carte des zones de présomption de prescription archéologique. La commune a connu des activités humaines depuis la période gallo-romaine et le moyen-âge. Dans certains secteurs, avant travaux, il convient de faire des diagnostics préalables pris en charge par l'État, suivis le cas échéant de fouilles, ou, a minima, de protection des vestiges découverts. C'est le cas à Rouquey ainsi qu'autour de l'église et du cimetière

## POUR EN SAVOIR PLUS

- **PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES :**  
<https://www.gironde.gouv.fr/Environnement-risques-naturels-et-technologique>
- **RISQUES SOUS-SOL :**  
<https://www.georisques.gouv.fr/brgm>
- **DICRIM :** version papier consultable en mairie ou en ligne sur le site internet

Zones exposées à des risques liés aux sous sols argileux à Tabanac



Zones de présomption de prescription archéologique



## LES ADRESSES UTILES

### ■ LA MAIRIE

- 📍 1 place de l'Église  
33550 Tabanac
- ☎ **05 56 67 05 19**
- ✉ [mairie.tabanac@orange.fr](mailto:mairie.tabanac@orange.fr)
- 🕒 **Horaires d'ouvertures**  
Lundi : 9h00-12h00  
14h00-18h00  
Mardi : 14h00-18h00  
Mercredi : 9h00-12h00  
Jeudi : 14h00-18h00  
Vendredi : 9h00-12h00  
14h00-18h00
- 📄 **Pour vous tenir informé**  
✉ [mairie-tabanac.fr](mailto:mairie-tabanac.fr)
- 📍 Mairie de Tabanac

- 📍 Site Panneau Pocket :  
Tabanac 33550
- 📍 Site Intramuros :  
Les sites d'affichage de la mairie dans les quartiers  
Site Intercommunal :  
CDC portes de l'entredouxmers.fr  
Panneau électronique :  
D10-Route François Mauriac

### ■ BIBLIOTHÈQUE

- 🕒 **Jours et heures d'ouverture (hors vacances scolaires)**  
Mardi, jeudi et vendredi :  
16h30/18h30  
Mercredi et samedi : 10h/12h
- ☎ **05 56 67 10 69**
- ✉ [bibliothequetabanac@gmail.com](mailto:bibliothequetabanac@gmail.com)

### ■ LES ASSOCIATIONS

- AMÉMOS MÉMOIRE MONUMENTS ET SITES  
👤 M. Christian GOGA  
☎ **06 80 14 12 41**  
✉ [ass.amemos@laposte.net](mailto:ass.amemos@laposte.net)
- ANCIENS COMBATTANTS  
☎ **05 56 67 64 53**
- ASSOCIATION LIRE D LIVRE  
👤 Yves Rousseau  
✉ [liredlivre@yahoo.fr](mailto:liredlivre@yahoo.fr)
- ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES  
👤 M. Romain CABAR  
☎ **06 81 87 60 34**
- BANDA LES ZIMBOUMS  
☎ **06 18 51 45 95**
- COLLECTIF ARTERRE  
☎ **06 09 39 19 18**
- CONFRÉRIE DE LA MÛRE  
👤 Jacques GRACIEUX  
☎ **05 56 67 03 25**
- COPATABANAC  
☎ **06 52 06 96 79**  
☎ **06 45 57 40 88**  
✉ [copatabanac@gmail.com](mailto:copatabanac@gmail.com)

### FOYER RURAL

- ☎ **06 19 42 55 27**
- ☎ **05 56 67 10 45**

### RANDONNEURS DE TABANAC

- ✉ [randotabanac@laposte.net](mailto:randotabanac@laposte.net)

### SOCIÉTÉ DE CHASSE

- 👤 Christian RAPIN  
☎ **06 18 24 28 38**
- 👤 Christian DESNOYER,  
vice-président  
☎ **06 16 09 76 86**

### ASCT ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE TABANAC

- 👤 Martine Deymier  
✉ [martine.deymier@wanadoo.fr](mailto:martine.deymier@wanadoo.fr)

### YIN YOGA

- ☎ **06 74 60 30 72**
- ✉ [stephaniebouquet33@gmail.com](mailto:stephaniebouquet33@gmail.com)

### COUNTRY DANCE

- ☎ **06 61 41 29 34**
- ✉ [countrytabanac@gmail.com](mailto:countrytabanac@gmail.com)

### TENNIS

- ☎ **06 64 96 53 68**
- ✉ [veronique.jouneau79@orange.fr](mailto:veronique.jouneau79@orange.fr)

### GYM RENFORCEMENT MUSCULAIRE

- ☎ **06 98 42 30 98**
- ✉ [brotet05@free.fr](mailto:brotet05@free.fr)

### WAMI FITNESS

- ☎ **06 29 76 41 47**
- ✉ [wamitabanac@gmail.com](mailto:wamitabanac@gmail.com)

### HORS ASCT : VILAYOGA

- 👤 Valérie Viana  
☎ **06 61 52 43 75**

### ■ ACTIVITÉS

#### PROFESSIONNELLES

#### AGRICULTURE, ALIMENTATION, ANIMAUX, VIN

- APICULTEURS  
H. GRENIER, (ASALFA33),  
☎ **06 95 81 70 69**

#### CHEVAUX

- CLUB HIPPIQUE ET ÉCOLE D'ÉQUITATION : DOMAINE DES POIRIER  
👤 Margaux LHOMET,  
☎ **06 69 11 38 28**

#### ÉLEVAGE DE CHEVAUX

- 👤 Sara MODET  
☎ **07 63 85 55 65**

#### PENSION POUR CHEVAUX

- EQUI PASSION,  
📍 600 côte de Margoton,  
☎ **06 74 28 94 80**

#### CHIENS FORMATION ÉDUCATEURS CANINS

- L. BILLAUD, CERCLE CANIN  
ENTRE DEUX MERS,  
📍 86 route de Bigorre,  
☎ **06 15 08 22 89**

### FLEURS COMESTIBLES

- SARA MODET  
☎ **07 63 85 55 65**

### MARAÎCHAGE

- F. ARAUJO,  
LE JARDIN DES TISANES,  
☎ **06 61 17 04 03**

### C. SUILS, LE JARDIN DU MASCARET,

- ✉ [jardindumascaret@gmail.com](mailto:jardindumascaret@gmail.com)

### RESTAURATION

#### CUISINE TRAITEUR

- ENTRE DEUX METS  
CUISINE ÉCO RESPONSABLE  
👤 Chef à domicile :  
Nicolas Lagardère  
☎ **06 64 27 78 64**

#### VIN ET VIGNE

(Cette liste ne comprend que les viticulteurs vinifiant et faisant la bouteille à la propriété)

- CABANE DANS LES VIGNES,  
BAR À VINS (sur réservation),  
☎ **06 63 44 53 93**

#### CHÂTEAU BESSAN,

- 👤 Headley NUTELL  
☎ **09 82 22 22 77**

#### CHÂTEAU LA CLYDE,

- 👤 F. JOUNY,  
☎ **06 14 27 66 83**

#### CHÂTEAU LAGAROSSE,

- 👤 B. de GUIGNÉ,  
☎ **05 56 67 58 90**

#### CHÂTEAU RENON,

- 👤 Yu CHEN,  
☎ **06 28 75 00 23**

#### CLOS CARMELET,

- 👤 Gilles HEBRARD,  
☎ **06 64 38 03 00**

### BTP ET INDUSTRIE

#### CHAUFFAGE MAINTENANCE, DÉPANNAGE, ENTRETIEN

- G. LE DONNE, ALLIANCE GAZ SERVICE,  
☎ **06 65 23 26 33**

#### CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET RÉPARATION ÉLECTROMÉNAGER

- M. PEREIRA,  
📍 463 route Bigorre,  
☎ **06 20 50 52 18**

#### CONSTRUCTION BOIS

- LUCAS MAUBLANC,  
📍 Zone artisanale  
☎ **06 43 10 84 80**

### COUVREUR

- B. CIOTTA,  
📍 255 route de Lestage,  
**05 56 67 03 41**

### FERRONNERIE

- J. HERAULT,  
☎ **06 62 20 75 43**

### MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS

- A. PEREZ-CONDE,  
📍 250 route de Larroudey,  
☎ **05 56 67 61 61**

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

- FLORENT BRESSON,  
📍 114 route du Moulin à Vent,  
☎ **06 47 09 58 37**

### MENUISERIE, TERRASSES, CHALET BOIS

- L. DANÉY,  
📍 1486 route du Capon  
☎ **06 61 03 05 69**

### PEINTURE, PLAQUISTE, SOLS

- CARL,  
☎ **06 62 05 60 47**

### SOUDURE

- ICEF  
☎ **06 88 17 27 64**

### TERRASSEMENTS, LOCATION D'ENGINS

- P. MARROT,  
📍 292 route de Lestage,  
☎ **05 56 67 34 12**  
☎ **06 73 65 38 91**

### CRÉATIONS, SPECTACLE ET ARTS PLASTIQUES

- BRODERIE  
LORRAINE ROYER,  
ATELIER OKOTON,  
☎ **06 66 67 86 17**

### ÉBÉNISTE

- ATELIER THÉBAÏDE  
☎ **07 81 87 43 49**

### LUTHIER

- ATELIER DU CHANTRE  
☎ **06 18 94 91 15**

### PEINTURE SUR MEUBLE ET OBJETS

- ELENA BOUILLON,  
EDEN TROMPE L'ŒIL  
📍 703 route de Camail,  
☎ **05 56 49 52 20**

### PEINTURE/SCULPTURE

- THIERRY BRETONÈS,  
COURS DE DESSIN,  
📍 106 route du Capon,  
☎ **06 81 03 81 59**

### ANNICK MAUROY

- PEINTRE  
☎ **06 63 38 42 03**

### PHOTOGRAPHE

- OLIVIER LAURENT  
☎ **06 58 19 66 20**

## LES ADRESSES UTILES

### SPECTACLE/MUSIQUE

**DIDIER BOURTHOURAULT,**  
Régisseur de spectacle  
☎ **06 20 37 53 98**

**ARTHUR CAQUINEAU**  
Arturo Pimiento scénographe,  
DJ, Formateur MAO (Musique  
Assistée par Ordinateur)  
☎ **06 01 38 05 79**

**Loïc CAVADORE,** musicien-pia-  
niste, professeur au Conser-  
vatoire de Bordeaux, jazz et  
musique actuelle  
☎ **06 28 06 73 70**

### THÉÂTRE/DANSE

**ANGEBULLE**  
☎ **07 70 88 19 54**

**COMPAGNIE LA VIRGULE**  
☎ **05 56 37 66 38**

### TRICOT

**ATELIERS ÉLISE AMIET**  
Tricots sur mesure  
☎ **06 61 40 97 47**

### ÉVÉNEMENTIEL, LOCATION POUR FÊTES ET SÉMINAIRES

**FLORENCE JOUNY,**  
☎ Château La Clyde,  
☎ **06 14 27 66 83**

**M. PELTIER,**  
☎ Château Sentout,  
☎ **05 56 21 85 77**

**MARIE HÉLÈNE PONTAL,**  
☎ Domaine de Millanges,  
☎ **06 80 02 78 49**

**LA CABANE  
DANS LES VIGNES,**  
☎ **06 63 44 53 93**

**CHÂTEAU RENON**  
@contact@chateau-renon.fr

### HÉBERGEMENT

#### ET GÎTES RURAUX

**MARINE JOUANNEAU,**  
☎ Jardin Meurin  
☎ **07 88 28 78 22**

**ANNICK MAUROY,**  
☎ La Besnardière,  
☎ **06 63 38 42 03**

**M. PELTIER,**  
☎ Château Sentout,  
☎ **05 56 21 85 77**

**MARIE HÉLÈNE PONTAL,**  
☎ Domaine de Millanges,  
☎ **06 80 02 78 49**

**CHÂTEAU RENON**  
@contact@chateau-renon.fr

### SANTÉ, FORME

#### MÉDECINE GÉNÉRALE

**DR VIALATTE,**  
☎ 20 route de Lestage,  
☎ **05 56 67 50 90**

**HYPNOTHÉRAPIE**  
**Sandrine BROCHAIN,**  
☎ **06 62 24 36 65**

**KINÉSITHÉRAPIE**  
**Mme LEGUERN,**  
487 route François Mauriac,  
☎ **05 56 67 37 63**

#### RELAXATION SONORE ET BOLS TIBÉTAINS

**Stéphanie BOUGUET, AYO**  
☎ **06 74 60 30 72**

### RELAXOLOGIE CORPORELLE PAR LE YOGA ET LE SOIN

**Valérie VIALA YONNET,**  
☎ **06 61 52 43 75**

**SOPHROLOGIE**  
**Angeline BOURGOIN**  
☎ **06 76 05 63 23**

**Julia SCHORESTENE**  
☎ **06 58 75 51 04**

**Medias'SONS** sonothérapie  
**Florent Bernacchi**  
☎ **06 19 79 68 09**

**Gestalt** thérapie  
**Olivia AKNIN**  
☎ **06 34 98 51 90**

### SERVICES

#### ASSISTANCE MATERNELLE

**Brigitte JACQUET-GRACIEUX,**  
☎ 155 route de Lestage,  
☎ **05 56 67 03 25**  
☎ **06 63 13 93 23**

**Véronique JOUNEAU,**  
☎ **06 64 96 53 68**

**Angélique TUTARD,**  
☎ 330 route de Rouquey,  
☎ **06 19 69 93 26**

#### AUTOMOBILE

**J.M. LACAMPAGNE,**  
☎ Garage Citroën, 1285 route  
François Mauriac  
☎ **05 56 67 33 94**

**CONTRÔLE TECHNIQUE,**  
☎ 315 route François Mauriac,  
☎ **05 56 67 15 00**

**COMPTABILITÉ/SECRETARIAT**  
**Magali CASTAGNET,**  
☎ **06 36 02 73 78**

### CONSEIL EN RANGEMENT DE LA MAISON

**Muriel GUYOT**  
"Mumu met de l'ordre",  
☎ **06 47 50 47 76**

**DÉPANNAGE INFORMATIQUE**  
**A@Z PC ÉRIC PRADEL,**  
☎ 702 côte de Manoubrey,  
☎ **06 61 96 37 54**

**DESTRUCTION**  
**DE FRELONS ASIATIQUES**  
**H. GRENIER, ASALFA 33**  
☎ **06 95 81 70 69**

**ÉLAGAGE**  
**ACCESS ÉLAGAGE**  
☎ **07 81 87 43 49**

#### ENTRETIEN DE JARDINS

**P. COTTINAUD,**  
☎ 36 route du Contou,  
☎ **06 22 71 37 14**

**T. GARANGER,**  
**GARANGER PAYSAGE,**  
☎ **06 07 05 08 07**

**J.H. CONSTANTIN,**  
☎ **07 79 73 75 69**

**FACILITATEUR EN DYNAMIQUES  
COLLECTIVES**  
**CLÉMENT TRUMEAU**  
☎ **06 52 06 96 79**

**TAXI**  
**TAXI RAFAËL SERRANO,**  
☎ **06 86 69 84 66**

**VIDÉO SERVICES**  
**GODI'ART,**  
☎ 703 route de Camail,  
☎ **05 56 49 52 20**

publicité



publicité